

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) de Grand Chambéry

du 22 avril 8h30 au 30 mai 2024 17h00 inclus

Le président de Grand Chambéry (73000) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) du 22 avril 8h30 au 30 mai 2024 17h00 inclus (39 jours).

La modification n°4 doit notamment permettre de faire évoluer :

- 1- Les documents n°4 Orientations d'aménagement et de programmation » (OAP)
 - OAP sectorielles afin de permettre la réalisation de projets ou d'intégrer la prise en compte de contraintes spécifiques
 - OAP thématiques afin notamment d'apporter des compléments, de répondre aux évolutions réglementaires, et aux nouveaux enjeux en présence (lutte contre les ICU (îlots de chaleur urbains), prise en compte de la nature en ville)
- 2- Les documents n°5 « Règlement écrit et graphique » : compléments, corrections ou éclaircissements apportés sur les documents réglementaires, écrits et graphiques, pour en faciliter leur application et leur interprétation ; modifications afin de permettre la réalisation de projets :
 - Modifications du règlement écrit
 - Correction, création ou suppression d'emplacements réservés
 - Modifications du règlement graphique :
 - Création de STECAL (Secteur de Taille et de Capacité Limité) pour l'accueil de projets touristiques
 - Modifications du zonage
 - Ajout/suppression d'inscriptions graphiques

Toute information concernant le projet de modification du PLUi HD de Grand Chambéry pourra être obtenue auprès de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex.

L'évaluation environnementale du projet de modification et l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) figurent dans le dossier d'enquête.

Les pièces du projet de modification ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, seront déposés du 22 avril 8h30 au 30 mai 2024 17h00 inclus (39 jours), dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels sur la période considérée, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle :

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Grand Chambéry Antenne des Bauges, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Chambéry, Mairies de quartier Centre Laurier, 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **La Motte-Servolex, Hôtel de Ville, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **La Ravoire, Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Saint-Jean-d'Arvey, mairie, 2461, route des Bauges, 73230 Saint-Jean-d'Arvey**

afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Les dossiers à consulter étant identiques dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans le lieu de son choix.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en version dématérialisée :

- sur poste informatique, situé au siège de Grand Chambéry aux jours et heures d'ouverture habituels de ce lieu,
- **sur le site internet dédié (registre dématérialisé) à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5294>**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier relatif à l'enquête publique et faire part de ses observations et propositions par écrit :

- **dans les registres d'enquête déposés dans les lieux listés à l'article 5**
- **par voie postale, au siège de l'enquête, à : Monsieur le président de la commission d'enquête, Grand Chambéry, 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex**
- **sur le registre dématérialisé :**
<https://www.registre-dematerialise.fr/5294>
- **Via l'adresse mail suivante :**
enquete-publique-5294@registre-dematerialise.fr
- **Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.**

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par la commission d'enquête.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Monsieur Bernard LEMAIRE, en tant que président de la commission d'enquête, Madame Denise LAFFIN et Madame Stéphanie GALLINO, en tant que membres titulaires, et Monsieur André BARBET en membre suppléant.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, dans les lieux aux jours et heures suivants :

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Antenne des Bauges de Grand Chambéry, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Mairie de quartiers Centre Laurier (Chambéry), 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **Mairie de La Motte-Servolex, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **Mairie de La Ravoire, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Mairie de Saint-Jean-d'Arvey, 2461, route des Bauges, 73230 Saint-Jean-d'Arvey**

Dates	lieux	horaires
Mercredi 24 avril 2024	La Motte-Servolex	14h - 17h
Lundi 29 avril 2024	Siège de Grand Chambéry	14h - 17h
Mardi 30 avril 2024	Antenne des Bauges	9h - 12h
Lundi 06 mai 2024	Chambéry (Mairie des quartiers Centre Laurier)	14h - 17h
Mardi 07 mai 2024	La Ravoire	14h - 17h
Lundi 13 mai 2024	Chambéry (Mairie des quartiers Centre Laurier)	9h - 12h
Mardi 14 mai 2024	Siège de Grand Chambéry	14h - 17h
Samedi 18 mai 2024	La Ravoire	8h30-11h30
Mardi 21 mai 2024	Antenne des Bauges	14h - 17h
Vendredi 24 mai 2024	Chambéry (Mairie des quartiers Centre Laurier)	9h - 12h
Samedi 25 mai 2024	La Motte-Servolex	8h30-11h30
Mardi 28 mai 2024	Saint-Jean-d'Arvey	14h - 17h
Mercredi 29 mai 2024	La Ravoire	14h - 17h
Jeudi 30 mai 2024	Siège de Grand Chambéry	14h - 17h
Jeudi 30 mai 2024	Chambéry (Mairie des quartiers Centre Laurier)	14h - 17h

La commission d'enquête transmettra au président de Grand Chambéry son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de Grand Chambéry - 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, aux jours et heures d'ouverture habituels, et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5294>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le projet de modification n°4 du PLUi HD, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du conseil communautaire de Grand Chambéry en vue de son approbation.